

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 10 décembre 2013

**Président** : Monsieur François de MAZIÈRES

**Sont présents** : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Philippe LEJEUNE, Mme Martine ARNAL, Mme Françoise GUILLET, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (*pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Jean-Luc PESSEY (*pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET*), M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Etienne DUPONT, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY (*pouvoir de M. Bernard DEBAIN*), M. Frédéric BUONO (*pouvoir de Mme Dana SOLECKI*), M. Guy HEMET, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (*pouvoirs de Mme Marie-Annick DUCHÊNE et de M. Laurent DELAPORTE*), M. Thierry VOITELLIER (*pouvoir de Mme Marie BOËLLE*), M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (*pouvoir de Mme Marie SENERS*), M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (*pouvoir de M. Roland de HEAULME*), M. Jean GUILBERT (*pouvoir de Mme Pascale ROCHERON*).

**Absents excusés** : M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET*), M. Bernard DEBAIN (*pouvoir à M. Christian MAMY*), M. Jean-Roch GAILLET (*pouvoir à M. Jean-Luc PESSEY*), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, Mme Nathalie KRAMER, Mme Dana SOLECKI (*pouvoir à M. Frédéric BUONO*), M. Olivier FRAUDEAU, Mme Marie-Annick DUCHÊNE (*pouvoir à M. Alain NOURISSIER*), M. Michel BANCAL, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOËLLE (*pouvoir à M. Thierry VOITELLIER*), M. Laurent DELAPORTE (*pouvoir à M. Alain NOURISSIER*), M. Erik LINQUIER, M. François LAMBERT, Mme Marie SENERS (*pouvoir à Mme BOURACHOT-ROUCAYROL*), M. Roland de HEAULME (*pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS*), Mme Pascale ROCHERON (*pouvoir à M. Jean GUILBERT*), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Hadi HMAMED

Date de convocation : 3 décembre 2013

Date d'affichage de la convocation : 3 décembre 2013

Nombre de conseillers en exercice : 74

Nombre de membres présents : 56

Nombre de pouvoirs : 10

Excusés : 8

**N° de l'ordre du jour :**

**2013.12.20 : Avenant n°1 à la convention d'objectifs pour la mise en œuvre du Grand Projet 3 (CPER 2007-2013) sur le territoire de Massy, Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines.**

**□ M. Hervé HOCQUARD, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu la délibération n°68-07 du Conseil régional, en date du 27 du septembre 2007, relative à la mise en œuvre du Grand Projet 3 du Contrat de Projet Etat – Région 2007-2013 ;

Vu la délibération n°556-08 de la Commission Permanente, en date du 22 mai 2008, relative au partenariat au titre du Grand Projet 3 en faveur des projets d'aménagement de territoire ;

Vu la délibération n°11-614 de la Commission Permanente, en date du 7 juillet 2011, relative à l'approbation de la convention d'objectifs du Grand projet 3 du Contrat de plan Etat –Région 2007-2013 sur le territoire de Massy, Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines ;

Vu la délibération n°2010.12.16, du Conseil communautaire du 7 décembre 2010, approuvant le dossier Grand Projet 3 ;

Vu la délibération n°2011.06.02, du Conseil communautaire du 28 juin 2011, approuvant le projet de territoire et convention d'objectifs du Grand Projet 3 ;

Vu les décisions du Comité de concertation du GP3 qui s'est réuni le 21 mars 2013 ;

Le Grand Projet 3 « Renforcer l'attractivité de l'Île-de-France » correspond au volet territorial du CPER 2007-2013 et constitue l'un des instruments de la mise en œuvre du projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).

Il s'appuie sur six Territoires d'Intérêt Régional et National (TIRN) en raison de leur potentiel et de leur capacité d'innovation et d'exemplarité. Le périmètre des communautés d'agglomération d'Europ'Essonne, du Plateau de Saclay, de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Versailles Grand Parc correspond à l'un de ces TIRN.

En 2011, les quatre agglomérations ont élaboré leur projet de territoire et s'engagent dans la construction de logements répondant aux objectifs de la Région. A travers leur programme d'actions, les communautés d'agglomération ont souhaité apporter leur contribution au développement de l'Île-de-France par le biais d'opérations structurantes d'aménagement ou d'équipement.

En 2013, les communautés d'agglomération ont dressé un bilan intermédiaire sur la mise en œuvre du Grand Projet 3. La Région a décidé de maintenir la dotation initiale et prévisionnelle de 52 440 000 € décomposée en tranche ferme et en tranche conditionnelle pour l'ensemble des communautés d'agglomération. La participation financière de la Région a été fixée dans le programme d'action prévisionnel de la convention d'objectifs. Le montant maximum des subventions attendues reste inchangé.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
le Conseil communautaire :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2013

- 1) *approuve l'avenant à la convention d'objectifs du Grand Projet 3 Massy, Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention d'objectifs.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 56

Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
Par délégation,

**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services